



CONVOCATION

CANARIES
Départ de PARIS

Emis le : 10/12/14

Facture n° : 433311

Dossier : 6617827

PNR :

Voyageurs : **Groupe EDUCTOUR FRAM**

MM RYCHTER STEPHANIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions d'avoir choisi FRAM pour vos vacances.

Veuillez vous présenter au lieu de Rendez-vous (CONVOCATION) indiqué ci-dessous, muni de ce document et des pièces d'identité de l'ensemble des participants (voir FORMALITES-POLICE en bas de page).

N'oubliez pas d'accrocher une étiquette FRAM sur chacun de vos bagages (voir le document "Informations Bagages").

Important : **Franchise bagage vol régulier : si AF/IB/UX/AB 1 bag 23kg, si V7/TB/ML 1 bag 20kg**

Poids maxi des bagages autorisé : 20 kg, coût excédent : 6 euros/kg

Document faisant office de titre de transport à conserver jusqu'au retour.

Attention pour votre départ, vous êtes convoqué le Mercredi 17/12 à 6h05

PARIS / LAS PALMAS

Service assistance FRAM aéroport : 01 49 75 34 17

CONVOCATION : Mercredi 17/12 à 6h05

Aéroport ORLY / Terminal Ouest Niveau 0 - Arrivées - Entre les

Portes H et I - Comptoir FRAM Tél en cas d'urgence exclusivement :

06 22 31 64 20

Décollage : Mercredi 17/12 à 7h35 de PARIS ORLY OUEST (Vol : VY 3185) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Mercredi 17/12 à 10h40 à LAS PALMAS

LAS PALMAS / PARIS

CONVOCATION : Le rendez-vous vous sera fixé par notre représentant local.

Veuillez vous faire reconfirmer les horaires 48h avant votre départ auprès de votre Pilote Vacances

Pour les vols en liberté, veuillez contacter notre bureau FRAM :

Ténérife: 00 34 922 38 16 16 ou 28 FUERTEVENTURA: 00 34 928 86 90 91

Grande Canarie: 00 34 928 77 07 58 LANZAROTE: 00 34 928 81 15 78

Décollage : Samedi 20/12 à 10h30 de LAS PALMAS (Vol : VY 3184) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Samedi 20/12 à 15h35 à PARIS ORLY OUEST

A votre arrivée, nos pilotes-vacances vous accueilleront et vous communiqueront les premières informations utiles à votre voyage. Votre transfert sera ensuite assuré.
Pour les "Vols en Liberté" et les "Week-end", l'accueil et les transferts ne sont pas inclus. Pour les voyages en groupe, voir programme.

FORMALITES - POLICE (pour tous les participants de nationalité française) :

.Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire.

.Certaines prestations servies à bord sont payantes, consulter la revue de bord de chaque compagnie.

.Vols réguliers : accueil à l'aéroport par l'assistance FRAM ou par un chauffeur avec panneau FRAM.



CONVOCATION

CANARIES
Départ de PARIS

Emis le : 10/12/14

Facture n° : 433311

Dossier : 6617827

PNR :

Voyageurs : **Groupe EDUCTOUR FRAM**

MM LE DEVEHAT PATRICIA

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions d'avoir choisi FRAM pour vos vacances.

Veuillez vous présenter au lieu de Rendez-vous (CONVOCATION) indiqué ci-dessous, muni de ce document et des pièces d'identité de l'ensemble des participants (voir FORMALITES-POLICE en bas de page).

N'oubliez pas d'accrocher une étiquette FRAM sur chacun de vos bagages (voir le document "Informations Bagages").

Important : **Franchise bagage vol régulier : si AF/IB/UX/AB 1 bag 23kg, si V7/TB/ML 1 bag 20kg**

Poids maxi des bagages autorisé : 20 kg, coût excédent : 6 euros/kg

Document faisant office de titre de transport à conserver jusqu'au retour.

Attention pour votre départ, vous êtes convoqué le Mercredi 17/12 à 6h05

PARIS / LAS PALMAS

Service assistance FRAM aéroport : 01 49 75 34 17

CONVOCATION : Mercredi 17/12 à 6h05

Aéroport ORLY / Terminal Ouest Niveau 0 - Arrivées - Entre les

Portes H et I - Comptoir FRAM Tél en cas d'urgence exclusivement :

06 22 31 64 20

Décollage : Mercredi 17/12 à 7h35 de PARIS ORLY OUEST (Vol : VY 3185) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Mercredi 17/12 à 10h40 à LAS PALMAS

LAS PALMAS / PARIS

CONVOCATION : Le rendez-vous vous sera fixé par notre représentant local.

Veuillez vous faire reconfirmer les horaires 48h avant votre départ auprès de votre Pilote Vacances

Pour les vols en liberté, veuillez contacter notre bureau FRAM :

Ténérife: 00 34 922 38 16 16 ou 28 FUERTEVENTURA: 00 34 928 86 90 91

Grande Canarie: 00 34 928 77 07 58 LANZAROTE: 00 34 928 81 15 78

Décollage : Samedi 20/12 à 10h30 de LAS PALMAS (Vol : VY 3184) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Samedi 20/12 à 15h35 à PARIS ORLY OUEST

A votre arrivée, nos pilotes-vacances vous accueilleront et vous communiqueront les premières informations utiles à votre voyage. Votre transfert sera ensuite assuré.
Pour les "Vols en Liberté" et les "Week-end", l'accueil et les transferts ne sont pas inclus. Pour les voyages en groupe, voir programme.

FORMALITES - POLICE (pour tous les participants de nationalité française) :

.Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire.

.Certaines prestations servies à bord sont payantes, consulter la revue de bord de chaque compagnie.

.Vols réguliers : accueil à l'aéroport par l'assistance FRAM ou par un chauffeur avec panneau FRAM.



CONVOCATION

CANARIES
Départ de PARIS

Emis le : 10/12/14

Facture n° : 433311

Dossier : 6617827

PNR :

Voyageurs : **Groupe EDUCTOUR FRAM**

MM DUJEU VERONIQUE

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions d'avoir choisi FRAM pour vos vacances.

Veuillez vous présenter au lieu de Rendez-vous (CONVOCATION) indiqué ci-dessous, muni de ce document et des pièces d'identité de l'ensemble des participants (voir FORMALITES-POLICE en bas de page).

N'oubliez pas d'accrocher une étiquette FRAM sur chacun de vos bagages (voir le document "Informations Bagages").

Important : **Franchise bagage vol régulier : si AF/IB/UX/AB 1 bag 23kg, si V7/TB/ML 1 bag 20kg**

Poids maxi des bagages autorisé : 20 kg, coût excédent : 6 euros/kg

Document faisant office de titre de transport à conserver jusqu'au retour.

Attention pour votre départ, vous êtes convoqué le Mercredi 17/12 à 6h05

PARIS / LAS PALMAS

Service assistance FRAM aéroport : 01 49 75 34 17

CONVOCATION : Mercredi 17/12 à 6h05

Aéroport ORLY / Terminal Ouest Niveau 0 - Arrivées - Entre les

Portes H et I - Comptoir FRAM Tél en cas d'urgence exclusivement :

06 22 31 64 20

Décollage : Mercredi 17/12 à 7h35 de PARIS ORLY OUEST (Vol : VY 3185) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Mercredi 17/12 à 10h40 à LAS PALMAS

LAS PALMAS / PARIS

CONVOCATION : Le rendez-vous vous sera fixé par notre représentant local.

Veuillez vous faire reconfirmer les horaires 48h avant votre départ auprès de votre Pilote Vacances

Pour les vols en liberté, veuillez contacter notre bureau FRAM :

Ténérife: 00 34 922 38 16 16 ou 28 FUERTEVENTURA: 00 34 928 86 90 91

Grande Canarie: 00 34 928 77 07 58 LANZAROTE: 00 34 928 81 15 78

Décollage : Samedi 20/12 à 10h30 de LAS PALMAS (Vol : VY 3184) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Samedi 20/12 à 15h35 à PARIS ORLY OUEST

A votre arrivée, nos pilotes-vacances vous accueilleront et vous communiqueront les premières informations utiles à votre voyage. Votre transfert sera ensuite assuré.
Pour les "Vols en Liberté" et les "Week-end", l'accueil et les transferts ne sont pas inclus. Pour les voyages en groupe, voir programme.

FORMALITES - POLICE (pour tous les participants de nationalité française) :

.Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire.

.Certaines prestations servies à bord sont payantes, consulter la revue de bord de chaque compagnie.

.Vols réguliers : accueil à l'aéroport par l'assistance FRAM ou par un chauffeur avec panneau FRAM.



CONVOCATION

CANARIES
Départ de PARIS

Emis le : 10/12/14

Facture n° : 433311

Dossier : 6617827

PNR :

Voyageurs : **Groupe EDUCTOUR FRAM**

MM RETIF ROSANA CATALINA

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions d'avoir choisi FRAM pour vos vacances.

Veuillez vous présenter au lieu de Rendez-vous (CONVOCATION) indiqué ci-dessous, muni de ce document et des pièces d'identité de l'ensemble des participants (voir FORMALITES-POLICE en bas de page).

N'oubliez pas d'accrocher une étiquette FRAM sur chacun de vos bagages (voir le document "Informations Bagages").

Important : **Franchise bagage vol régulier : si AF/IB/UX/AB 1 bag 23kg, si V7/TB/ML 1 bag 20kg**

Poids maxi des bagages autorisé : 20 kg, coût excédent : 6 euros/kg

Document faisant office de titre de transport à conserver jusqu'au retour.

Attention pour votre départ, vous êtes convoqué le Mercredi 17/12 à 6h05

PARIS / LAS PALMAS

Service assistance FRAM aéroport : 01 49 75 34 17

CONVOCATION : Mercredi 17/12 à 6h05

Aéroport ORLY / Terminal Ouest Niveau 0 - Arrivées - Entre les

Portes H et I - Comptoir FRAM Tél en cas d'urgence exclusivement :

06 22 31 64 20

Décollage : Mercredi 17/12 à 7h35 de PARIS ORLY OUEST (Vol : VY 3185) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Mercredi 17/12 à 10h40 à LAS PALMAS

LAS PALMAS / PARIS

CONVOCATION : Le rendez-vous vous sera fixé par notre représentant local.

Veuillez vous faire reconfirmer les horaires 48h avant votre départ auprès de votre Pilote Vacances

Pour les vols en liberté, veuillez contacter notre bureau FRAM :

Ténérife: 00 34 922 38 16 16 ou 28 FUERTEVENTURA: 00 34 928 86 90 91

Grande Canarie: 00 34 928 77 07 58 LANZAROTE: 00 34 928 81 15 78

Décollage : Samedi 20/12 à 10h30 de LAS PALMAS (Vol : VY 3184) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Samedi 20/12 à 15h35 à PARIS ORLY OUEST

A votre arrivée, nos pilotes-vacances vous accueilleront et vous communiqueront les premières informations utiles à votre voyage. Votre transfert sera ensuite assuré. Pour les "Vols en Liberté" et les "Week-end", l'accueil et les transferts ne sont pas inclus. Pour les voyages en groupe, voir programme.

FORMALITES - POLICE (pour tous les participants de nationalité française) :

.Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire.

.Certaines prestations servies à bord sont payantes, consulter la revue de bord de chaque compagnie.

.Vols réguliers : accueil à l'aéroport par l'assistance FRAM ou par un chauffeur avec panneau FRAM.



CONVOCATION

CANARIES
Départ de PARIS

Emis le : 10/12/14

Facture n° : 433311

Dossier : 6617827

PNR :

Voyageurs : **Groupe EDUCTOUR FRAM**

MM NUNES FARRABRAS CHRISTINA

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions d'avoir choisi FRAM pour vos vacances.

Veuillez vous présenter au lieu de Rendez-vous (CONVOCATION) indiqué ci-dessous, muni de ce document et des pièces d'identité de l'ensemble des participants (voir FORMALITES-POLICE en bas de page).

N'oubliez pas d'accrocher une étiquette FRAM sur chacun de vos bagages (voir le document "Informations Bagages").

Important : **Franchise bagage vol régulier : si AF/IB/UX/AB 1 bag 23kg, si V7/TB/ML 1 bag 20kg**

Poids maxi des bagages autorisé : 20 kg, coût excédent : 6 euros/kg

Document faisant office de titre de transport à conserver jusqu'au retour.

Attention pour votre départ, vous êtes convoqué le Mercredi 17/12 à 6h05

PARIS / LAS PALMAS

Service assistance FRAM aéroport : 01 49 75 34 17

CONVOCATION : Mercredi 17/12 à 6h05

Aéroport ORLY / Terminal Ouest Niveau 0 - Arrivées - Entre les

Portes H et I - Comptoir FRAM Tél en cas d'urgence exclusivement :

06 22 31 64 20

Décollage : Mercredi 17/12 à 7h35 de PARIS ORLY OUEST (Vol : VY 3185) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Mercredi 17/12 à 10h40 à LAS PALMAS

LAS PALMAS / PARIS

CONVOCATION : Le rendez-vous vous sera fixé par notre représentant local.

Veuillez vous faire reconfirmer les horaires 48h avant votre départ auprès de votre Pilote Vacances

Pour les vols en liberté, veuillez contacter notre bureau FRAM :

Ténérife: 00 34 922 38 16 16 ou 28 FUERTEVENTURA: 00 34 928 86 90 91

Grande Canarie: 00 34 928 77 07 58 LANZAROTE: 00 34 928 81 15 78

Décollage : Samedi 20/12 à 10h30 de LAS PALMAS (Vol : VY 3184) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Samedi 20/12 à 15h35 à PARIS ORLY OUEST

A votre arrivée, nos pilotes-vacances vous accueilleront et vous communiqueront les premières informations utiles à votre voyage. Votre transfert sera ensuite assuré. Pour les "Vols en Liberté" et les "Week-end", l'accueil et les transferts ne sont pas inclus. Pour les voyages en groupe, voir programme.

FORMALITES - POLICE (pour tous les participants de nationalité française) :

.Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire.

.Certaines prestations servies à bord sont payantes, consulter la revue de bord de chaque compagnie.

.Vols réguliers : accueil à l'aéroport par l'assistance FRAM ou par un chauffeur avec panneau FRAM.



CONVOCATION

CANARIES
Départ de PARIS

Emis le : 10/12/14

Facture n° : 433311

Dossier : 6617827

PNR :

Voyageurs : **Groupe EDUCTOUR FRAM**

MM LE GOFF ALEXIA

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions d'avoir choisi FRAM pour vos vacances.

Veuillez vous présenter au lieu de Rendez-vous (CONVOCATION) indiqué ci-dessous, muni de ce document et des pièces d'identité de l'ensemble des participants (voir FORMALITES-POLICE en bas de page).

N'oubliez pas d'accrocher une étiquette FRAM sur chacun de vos bagages (voir le document "Informations Bagages").

Important : **Franchise bagage vol régulier : si AF/IB/UX/AB 1 bag 23kg, si V7/TB/ML 1 bag 20kg**

Poids maxi des bagages autorisé : 20 kg, coût excédent : 6 euros/kg

Document faisant office de titre de transport à conserver jusqu'au retour.

Attention pour votre départ, vous êtes convoqué le Mercredi 17/12 à 6h05

PARIS / LAS PALMAS

Service assistance FRAM aéroport : 01 49 75 34 17

CONVOCATION : Mercredi 17/12 à 6h05

Aéroport ORLY / Terminal Ouest Niveau 0 - Arrivées - Entre les

Portes H et I - Comptoir FRAM Tél en cas d'urgence exclusivement :

06 22 31 64 20

Décollage : Mercredi 17/12 à 7h35 de PARIS ORLY OUEST (Vol : VY 3185) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Mercredi 17/12 à 10h40 à LAS PALMAS

LAS PALMAS / PARIS

CONVOCATION : Le rendez-vous vous sera fixé par notre représentant local.

Veuillez vous faire reconfirmer les horaires 48h avant votre départ auprès de votre Pilote Vacances

Pour les vols en liberté, veuillez contacter notre bureau FRAM :

Ténérife: 00 34 922 38 16 16 ou 28 FUERTEVENTURA: 00 34 928 86 90 91

Grande Canarie: 00 34 928 77 07 58 LANZAROTE: 00 34 928 81 15 78

Décollage : Samedi 20/12 à 10h30 de LAS PALMAS (Vol : VY 3184) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Samedi 20/12 à 15h35 à PARIS ORLY OUEST

A votre arrivée, nos pilotes-vacances vous accueilleront et vous communiqueront les premières informations utiles à votre voyage. Votre transfert sera ensuite assuré.
Pour les "Vols en Liberté" et les "Week-end", l'accueil et les transferts ne sont pas inclus. Pour les voyages en groupe, voir programme.

FORMALITES - POLICE (pour tous les participants de nationalité française) :

.Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire.

.Certaines prestations servies à bord sont payantes, consulter la revue de bord de chaque compagnie.

.Vols réguliers : accueil à l'aéroport par l'assistance FRAM ou par un chauffeur avec panneau FRAM.



CONVOCATION

CANARIES
Départ de PARIS

Emis le : 10/12/14

Facture n° : 433311

Dossier : 6617827

PNR :

Voyageurs : **Groupe EDUCTOUR FRAM**

MM MARECHAL NATHALIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions d'avoir choisi FRAM pour vos vacances.

Veuillez vous présenter au lieu de Rendez-vous (CONVOCATION) indiqué ci-dessous, muni de ce document et des pièces d'identité de l'ensemble des participants (voir FORMALITES-POLICE en bas de page).

N'oubliez pas d'accrocher une étiquette FRAM sur chacun de vos bagages (voir le document "Informations Bagages").

Important : **Franchise bagage vol régulier : si AF/IB/UX/AB 1 bag 23kg, si V7/TB/ML 1 bag 20kg**

Poids maxi des bagages autorisé : 20 kg, coût excédent : 6 euros/kg

Document faisant office de titre de transport à conserver jusqu'au retour.

Attention pour votre départ, vous êtes convoqué le Mercredi 17/12 à 6h05

PARIS / LAS PALMAS

Service assistance FRAM aéroport : 01 49 75 34 17

CONVOCATION : Mercredi 17/12 à 6h05

Aéroport ORLY / Terminal Ouest Niveau 0 - Arrivées - Entre les

Portes H et I - Comptoir FRAM Tél en cas d'urgence exclusivement :

06 22 31 64 20

Décollage : Mercredi 17/12 à 7h35 de PARIS ORLY OUEST (Vol : VY 3185) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Mercredi 17/12 à 10h40 à LAS PALMAS

LAS PALMAS / PARIS

CONVOCATION : Le rendez-vous vous sera fixé par notre représentant local.

Veuillez vous faire reconfirmer les horaires 48h avant votre départ auprès de votre Pilote Vacances

Pour les vols en liberté, veuillez contacter notre bureau FRAM :

Ténérife: 00 34 922 38 16 16 ou 28 FUERTEVENTURA: 00 34 928 86 90 91

Grande Canarie: 00 34 928 77 07 58 LANZAROTE: 00 34 928 81 15 78

Décollage : Samedi 20/12 à 10h30 de LAS PALMAS (Vol : VY 3184) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Samedi 20/12 à 15h35 à PARIS ORLY OUEST

A votre arrivée, nos pilotes-vacances vous accueilleront et vous communiqueront les premières informations utiles à votre voyage. Votre transfert sera ensuite assuré.
Pour les "Vols en Liberté" et les "Week-end", l'accueil et les transferts ne sont pas inclus. Pour les voyages en groupe, voir programme.

FORMALITES - POLICE (pour tous les participants de nationalité française) :

.Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire.

.Certaines prestations servies à bord sont payantes, consulter la revue de bord de chaque compagnie.

.Vols réguliers : accueil à l'aéroport par l'assistance FRAM ou par un chauffeur avec panneau FRAM.



CONVOCATION

CANARIES
Départ de PARIS

Emis le : 10/12/14

Facture n° : 433311

Dossier : 6617827

PNR :

Voyageurs : **Groupe EDUCTOUR FRAM**

MM POUTRAIN SYLVIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions d'avoir choisi FRAM pour vos vacances.

Veuillez vous présenter au lieu de Rendez-vous (CONVOCATION) indiqué ci-dessous, muni de ce document et des pièces d'identité de l'ensemble des participants (voir FORMALITES-POLICE en bas de page).

N'oubliez pas d'accrocher une étiquette FRAM sur chacun de vos bagages (voir le document "Informations Bagages").

Important : **Franchise bagage vol régulier : si AF/IB/UX/AB 1 bag 23kg, si V7/TB/ML 1 bag 20kg**

Poids maxi des bagages autorisé : 20 kg, coût excédent : 6 euros/kg

Document faisant office de titre de transport à conserver jusqu'au retour.

Attention pour votre départ, vous êtes convoqué le Mercredi 17/12 à 6h05

PARIS / LAS PALMAS

Service assistance FRAM aéroport : 01 49 75 34 17

CONVOCATION : Mercredi 17/12 à 6h05

Aéroport ORLY / Terminal Ouest Niveau 0 - Arrivées - Entre les

Portes H et I - Comptoir FRAM Tél en cas d'urgence exclusivement :

06 22 31 64 20

Décollage : Mercredi 17/12 à 7h35 de PARIS ORLY OUEST (Vol : VY 3185) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Mercredi 17/12 à 10h40 à LAS PALMAS

LAS PALMAS / PARIS

CONVOCATION : Le rendez-vous vous sera fixé par notre représentant local.

Veuillez vous faire reconfirmer les horaires 48h avant votre départ auprès de votre Pilote Vacances

Pour les vols en liberté, veuillez contacter notre bureau FRAM :

Ténérife: 00 34 922 38 16 16 ou 28 FUERTEVENTURA: 00 34 928 86 90 91

Grande Canarie: 00 34 928 77 07 58 LANZAROTE: 00 34 928 81 15 78

Décollage : Samedi 20/12 à 10h30 de LAS PALMAS (Vol : VY 3184) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Samedi 20/12 à 15h35 à PARIS ORLY OUEST

A votre arrivée, nos pilotes-vacances vous accueilleront et vous communiqueront les premières informations utiles à votre voyage. Votre transfert sera ensuite assuré.
Pour les "Vols en Liberté" et les "Week-end", l'accueil et les transferts ne sont pas inclus. Pour les voyages en groupe, voir programme.

FORMALITES - POLICE (pour tous les participants de nationalité française) :

.Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire.

.Certaines prestations servies à bord sont payantes, consulter la revue de bord de chaque compagnie.

.Vols réguliers : accueil à l'aéroport par l'assistance FRAM ou par un chauffeur avec panneau FRAM.



CONVOCATION

CANARIES
Départ de PARIS

Emis le : 10/12/14

Facture n° : 433311

Dossier : 6617827

PNR :

Voyageurs : **Groupe EDUCTOUR FRAM**

MM ACRAOUCHI MALIKA

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions d'avoir choisi FRAM pour vos vacances.

Veuillez vous présenter au lieu de Rendez-vous (CONVOCATION) indiqué ci-dessous, muni de ce document et des pièces d'identité de l'ensemble des participants (voir FORMALITES-POLICE en bas de page).

N'oubliez pas d'accrocher une étiquette FRAM sur chacun de vos bagages (voir le document "Informations Bagages").

Important : **Franchise bagage vol régulier : si AF/IB/UX/AB 1 bag 23kg, si V7/TB/ML 1 bag 20kg**

Poids maxi des bagages autorisé : 20 kg, coût excédent : 6 euros/kg

Document faisant office de titre de transport à conserver jusqu'au retour.

Attention pour votre départ, vous êtes convoqué le Mercredi 17/12 à 6h05

PARIS / LAS PALMAS

Service assistance FRAM aéroport : 01 49 75 34 17

CONVOCATION : Mercredi 17/12 à 6h05

Aéroport ORLY / Terminal Ouest Niveau 0 - Arrivées - Entre les

Portes H et I - Comptoir FRAM Tél en cas d'urgence exclusivement :

06 22 31 64 20

Décollage : Mercredi 17/12 à 7h35 de PARIS ORLY OUEST (Vol : VY 3185) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Mercredi 17/12 à 10h40 à LAS PALMAS

LAS PALMAS / PARIS

CONVOCATION : Le rendez-vous vous sera fixé par notre représentant local.

Veuillez vous faire reconfirmer les horaires 48h avant votre départ auprès de votre Pilote Vacances

Pour les vols en liberté, veuillez contacter notre bureau FRAM :

Ténérife: 00 34 922 38 16 16 ou 28 FUERTEVENTURA: 00 34 928 86 90 91

Grande Canarie: 00 34 928 77 07 58 LANZAROTE: 00 34 928 81 15 78

Décollage : Samedi 20/12 à 10h30 de LAS PALMAS (Vol : VY 3184) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Samedi 20/12 à 15h35 à PARIS ORLY OUEST

A votre arrivée, nos pilotes-vacances vous accueilleront et vous communiqueront les premières informations utiles à votre voyage. Votre transfert sera ensuite assuré.
Pour les "Vols en Liberté" et les "Week-end", l'accueil et les transferts ne sont pas inclus. Pour les voyages en groupe, voir programme.

FORMALITES - POLICE (pour tous les participants de nationalité française) :

.Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire.

.Certaines prestations servies à bord sont payantes, consulter la revue de bord de chaque compagnie.

.Vols réguliers : accueil à l'aéroport par l'assistance FRAM ou par un chauffeur avec panneau FRAM.



CONVOCATION

CANARIES
Départ de PARIS

Emis le : 10/12/14

Facture n° : 433311

Dossier : 6617827

PNR :

Voyageurs : **Groupe EDUCTOUR FRAM**

MR FERNANDEZ ROBERTO

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions d'avoir choisi FRAM pour vos vacances.

Veuillez vous présenter au lieu de Rendez-vous (CONVOCATION) indiqué ci-dessous, muni de ce document et des pièces d'identité de l'ensemble des participants (voir FORMALITES-POLICE en bas de page).

N'oubliez pas d'accrocher une étiquette FRAM sur chacun de vos bagages (voir le document "Informations Bagages").

Important : **Franchise bagage vol régulier : si AF/IB/UX/AB 1 bag 23kg, si V7/TB/ML 1 bag 20kg**

Poids maxi des bagages autorisé : 20 kg, coût excédent : 6 euros/kg

Document faisant office de titre de transport à conserver jusqu'au retour.

Attention pour votre départ, vous êtes convoqué le Mercredi 17/12 à 6h05

PARIS / LAS PALMAS

Service assistance FRAM aéroport : 01 49 75 34 17

CONVOCATION : Mercredi 17/12 à 6h05

Aéroport ORLY / Terminal Ouest Niveau 0 - Arrivées - Entre les

Portes H et I - Comptoir FRAM Tél en cas d'urgence exclusivement :

06 22 31 64 20

Décollage : Mercredi 17/12 à 7h35 de PARIS ORLY OUEST (Vol : VY 3185) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Mercredi 17/12 à 10h40 à LAS PALMAS

LAS PALMAS / PARIS

CONVOCATION : Le rendez-vous vous sera fixé par notre représentant local.

Veuillez vous faire reconfirmer les horaires 48h avant votre départ auprès de votre Pilote Vacances

Pour les vols en liberté, veuillez contacter notre bureau FRAM :

Ténérife: 00 34 922 38 16 16 ou 28 FUERTEVENTURA: 00 34 928 86 90 91

Grande Canarie: 00 34 928 77 07 58 LANZAROTE: 00 34 928 81 15 78

Décollage : Samedi 20/12 à 10h30 de LAS PALMAS (Vol : VY 3184) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Samedi 20/12 à 15h35 à PARIS ORLY OUEST

A votre arrivée, nos pilotes-vacances vous accueilleront et vous communiqueront les premières informations utiles à votre voyage. Votre transfert sera ensuite assuré. Pour les "Vols en Liberté" et les "Week-end", l'accueil et les transferts ne sont pas inclus. Pour les voyages en groupe, voir programme.

FORMALITES - POLICE (pour tous les participants de nationalité française) :

.Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire.

.Certaines prestations servies à bord sont payantes, consulter la revue de bord de chaque compagnie.

.Vols réguliers : accueil à l'aéroport par l'assistance FRAM ou par un chauffeur avec panneau FRAM.



CONVOCATION

CANARIES
Départ de PARIS

Emis le : 10/12/14

Facture n° : 433311

Dossier : 6617827

PNR :

Voyageurs : **Groupe EDUCTOUR FRAM**

MR BOTE SECO SERGIO

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions d'avoir choisi FRAM pour vos vacances.

Veuillez vous présenter au lieu de Rendez-vous (CONVOCATION) indiqué ci-dessous, muni de ce document et des pièces d'identité de l'ensemble des participants (voir FORMALITES-POLICE en bas de page).

N'oubliez pas d'accrocher une étiquette FRAM sur chacun de vos bagages (voir le document "Informations Bagages").

Important : **Franchise bagage vol régulier : si AF/IB/UX/AB 1 bag 23kg, si V7/TB/ML 1 bag 20kg**

Poids maxi des bagages autorisé : 20 kg, coût excédent : 6 euros/kg

Document faisant office de titre de transport à conserver jusqu'au retour.

Attention pour votre départ, vous êtes convoqué le Mercredi 17/12 à 6h05

PARIS / LAS PALMAS

Service assistance FRAM aéroport : 01 49 75 34 17

CONVOCATION : Mercredi 17/12 à 6h05

Aéroport ORLY / Terminal Ouest Niveau 0 - Arrivées - Entre les

Portes H et I - Comptoir FRAM Tél en cas d'urgence exclusivement :

06 22 31 64 20

Décollage : Mercredi 17/12 à 7h35 de PARIS ORLY OUEST (Vol : VY 3185) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Mercredi 17/12 à 10h40 à LAS PALMAS

LAS PALMAS / PARIS

CONVOCATION : Le rendez-vous vous sera fixé par notre représentant local.

Veuillez vous faire reconfirmer les horaires 48h avant votre départ auprès de votre Pilote Vacances

Pour les vols en liberté, veuillez contacter notre bureau FRAM :

Ténérife: 00 34 922 38 16 16 ou 28 FUERTEVENTURA: 00 34 928 86 90 91

Grande Canarie: 00 34 928 77 07 58 LANZAROTE: 00 34 928 81 15 78

Décollage : Samedi 20/12 à 10h30 de LAS PALMAS (Vol : VY 3184) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Samedi 20/12 à 15h35 à PARIS ORLY OUEST

A votre arrivée, nos pilotes-vacances vous accueilleront et vous communiqueront les premières informations utiles à votre voyage. Votre transfert sera ensuite assuré. Pour les "Vols en Liberté" et les "Week-end", l'accueil et les transferts ne sont pas inclus. Pour les voyages en groupe, voir programme.

FORMALITES - POLICE (pour tous les participants de nationalité française) :

.Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire.

.Certaines prestations servies à bord sont payantes, consulter la revue de bord de chaque compagnie.

.Vols réguliers : accueil à l'aéroport par l'assistance FRAM ou par un chauffeur avec panneau FRAM.



CONVOCATION

CANARIES
Départ de PARIS

Emis le : 10/12/14

Facture n° : 433311

Dossier : 6617827

PNR :

Voyageurs : **Groupe EDUCTOUR FRAM**

MM GAURAT NADIA

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions d'avoir choisi FRAM pour vos vacances.

Veuillez vous présenter au lieu de Rendez-vous (CONVOCATION) indiqué ci-dessous, muni de ce document et des pièces d'identité de l'ensemble des participants (voir FORMALITES-POLICE en bas de page).

N'oubliez pas d'accrocher une étiquette FRAM sur chacun de vos bagages (voir le document "Informations Bagages").

Important : **Franchise bagage vol régulier : si AF/IB/UX/AB 1 bag 23kg, si V7/TB/ML 1 bag 20kg**

Poids maxi des bagages autorisé : 20 kg, coût excédent : 6 euros/kg

Document faisant office de titre de transport à conserver jusqu'au retour.

Attention pour votre départ, vous êtes convoqué le Mercredi 17/12 à 6h05

PARIS / LAS PALMAS

Service assistance FRAM aéroport : 01 49 75 34 17

CONVOCATION : Mercredi 17/12 à 6h05

Aéroport ORLY / Terminal Ouest Niveau 0 - Arrivées - Entre les

Portes H et I - Comptoir FRAM Tél en cas d'urgence exclusivement :

06 22 31 64 20

Décollage : Mercredi 17/12 à 7h35 de PARIS ORLY OUEST (Vol : VY 3185) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Mercredi 17/12 à 10h40 à LAS PALMAS

LAS PALMAS / PARIS

CONVOCATION : Le rendez-vous vous sera fixé par notre représentant local.

Veuillez vous faire reconfirmer les horaires 48h avant votre départ auprès de votre Pilote Vacances

Pour les vols en liberté, veuillez contacter notre bureau FRAM :

Ténérife: 00 34 922 38 16 16 ou 28 FUERTEVENTURA: 00 34 928 86 90 91

Grande Canarie: 00 34 928 77 07 58 LANZAROTE: 00 34 928 81 15 78

Décollage : Samedi 20/12 à 10h30 de LAS PALMAS (Vol : VY 3184) opéré par VUELING AIRLINES (Espagne)

Arrivée : Samedi 20/12 à 15h35 à PARIS ORLY OUEST

A votre arrivée, nos pilotes-vacances vous accueilleront et vous communiqueront les premières informations utiles à votre voyage. Votre transfert sera ensuite assuré.
Pour les "Vols en Liberté" et les "Week-end", l'accueil et les transferts ne sont pas inclus. Pour les voyages en groupe, voir programme.

FORMALITES - POLICE (pour tous les participants de nationalité française) :

.Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire.

.Certaines prestations servies à bord sont payantes, consulter la revue de bord de chaque compagnie.

.Vols réguliers : accueil à l'aéroport par l'assistance FRAM ou par un chauffeur avec panneau FRAM.



Informations

Conformément aux règlements et autorisations régissant le transport aérien régulier et les vols affrétés en matière de transport de bagages, les limites de poids autorisées par personne sont :

- 15 kg pour les vols spéciaux,
 - 20 kg pour les vols réguliers,
- pour les bagages que vous enregistrerez et voyageant en soute d'avion.

BAGAGE À MAIN

Vous avez le droit de prendre avec vous en cabine un bagage à main. La réglementation européenne impose les conditions suivantes pour les bagages en cabine :

- Poids maximum : 5 kg
- Dimensions maximales : 56 cm x 45 cm x 25 cm.

Si votre bagage à main dépasse le poids et/ou les dimensions autorisés, il sera enregistré en soute et pourra peut-être entraîner un supplément pour excédent de bagages à régler à l'aéroport.

Un bagage à main inclut les objets suivants : sac à main, sac appareil photo ou caméra, ordinateur portable.

Préparez-vous aux escales forcées et à la perte de vos valises.

Prenez soin de mettre dans votre bagage à main vos médicaments, les indispensables objets de toilettes, vos objets de valeur, y compris vos bijoux, et, si possible, quelques vêtements de rechange.

Mesures de restriction sur les liquides contenus dans les bagages en cabine

Vous devez, lors des contrôles de sûreté, présenter séparément dans un sac en plastique transparent fermé (type sac de congélation), format 20 cm x 20 cm, vos flacons et tubes dont la contenance maximale ne peut dépasser 100 ml maximum chacun.

Un sachet peut contenir plusieurs objets, tubes, flacons, aérosols.

La plupart des aéroports européens proposent aussi sur place des sacs. Toutefois, il s'agit d'un service rendu aux passagers et non d'une obligation, il n'est donc pas garanti que ces sacs soient disponibles partout et tout le temps.

Achats à bord ou sous douane : afin de ne pas ralentir les procédures de sûreté et pour ne pas risquer de vous faire confisquer vos produits avant d'embarquer, il est important que vous lisiez les informations qui suivent. Sont concernés tous les vols partant des aéroports de l'U.E. (ainsi que de Norvège, Islande et Suisse) quelle que soit leur destination, y compris les vols intérieurs, et quelle que soit la nationalité de la compagnie aérienne.

Les passagers en correspondance

- Si votre premier vol vient d'un pays de l'U.E. et que votre second vol s'effectue au départ d'un aéroport européen (ainsi que de Norvège, Islande et Suisse) : vous pouvez effectuer des achats en vol ou dans les boutiques des aéroports. Ceux-ci seront alors sécurisés dans un sac plastique scellé.

- Si vous avez une correspondance ultérieure dans un pays en dehors de l'U.E. : vous devez vous informer au préalable, auprès de la compagnie aérienne, des restrictions éventuelles qui vous seront imposées.

- Si votre premier vol arrive d'un pays non européen et que votre second vol s'effectue au départ d'un aéroport européen (ainsi que de Norvège, Islande et Suisse) : nous vous conseillons, avant le départ, de placer tous vos liquides dans vos bagages de soute, y compris ceux achetés dans les boutiques des aéroports hors de l'U.E. ; sinon ils seront confisqués au contrôle de sûreté lors de votre correspondance, à l'exception de ceux tenant dans le sac plastique transparent fermé.

Les produits interdits sont : tout type de liquide, parfums, lotions, crèmes, gels et substances pâteuses : gels douche, shampoings, mascara, dentifrice, savons liquides, déodorants...

Les exceptions autorisées sont :

- Les médicaments liquides (insuline, sirops, ...) et aliments de régime : vous pouvez les emporter en cabine à condition de présenter aux agents de sûreté une attestation ou une ordonnance à votre nom. Il n'y a aucune restriction pour les médicaments solides (comprimés et gélules).
- Les aliments liquides pour bébés ou enfants en bas âge nécessaires pour le voyage. Pensez à prendre des contenants qui se referment : il pourra vous être demandé de goûter ces aliments !

PERTE DE BAGAGES

Si, à votre arrivée, vous constatez l'absence d'un bagage ou sa détérioration, vous devez le signaler avant de quitter l'aéroport à un représentant de la compagnie aérienne. Il vous remettra une «Déclaration de perte ou d'avarie de bagage», document indispensable car il est la preuve formelle sur laquelle s'appuie la compagnie aérienne pour procéder à des recherches.

À votre retour en France, vous devez :

- Si vous avez souscrit FRAM/ASSUR, transmettre votre dossier à : ASSURINCO / CABINET CHAUBET : 122 bis Quai de Tounis - BP 90932 - 31009 Toulouse cedex accompagné de :
 - l'original de la déclaration de perte ou d'avarie,
 - le ticket d'enregistrement du bagage perdu ou endommagé,
 - en cas de perte du bagage, la liste et les factures des objets disparus,
 - en cas de dommage, la facture de la réparation ou, si le bagage n'est pas réparable, l'attestation d'un maroquinier agréé par la compagnie aérienne confirmant que le bagage est irréparable ainsi que la facture d'achat d'un nouveau bagage de même type que celui qui a été endommagé.
- Si vous n'avez pas souscrit FRAM/ASSUR, transmettre votre dossier directement à la compagnie aérienne.

Poussettes et fauteuils roulants : les poussettes pliantes et les fauteuils roulants peuvent être enregistrés en plus de l'autorisation de limite de poids. Toutefois, le transport dans la soute de l'autocar qui assurera le transfert sera assuré selon disponibilité d'espace suffisant. Nous vous demandons de nous informer 21 jours avant votre départ si vous souhaitez amener votre fauteuil roulant avec vous pendant vos vacances. En effet, nous devons en avertir les compagnies aériennes et des documents doivent nous être remplis et signés.

Par ailleurs, nous vous invitons à consulter la liste des objets dangereux interdits dans les bagages (Avis de limitation de responsabilité en matière de bagages, paragraphe : articles dangereux dans les bagages)

Équipement de sport : les compagnies aériennes font payer un supplément pour le transport des sacs de golf, bicyclettes, VTT, surfs et planches à voile. Ces objets ne font pas partie du poids de bagages autorisé.

Un supplément devra être réglé à l'aéroport le jour du départ à la compagnie aérienne. L'enregistrement de ces objets ne pourra pas être garanti sauf si vous nous en faites part au moins 2 semaines avant votre départ.

Nous vous prions de noter par ailleurs que, même si ces objets sont autorisés dans les soutes d'avion, nous ne pouvons pas garantir que l'espace sera suffisant dans la soute de l'autocar qui assurera le transfert jusqu'à votre hôtel.

Conseils : enregistrez en bagage de soute le maximum de choses, en particulier tous les contenants de plus de 100 ml, et ne conservez dans votre bagage à main que ce qui est absolument indispensable à votre voyage. Nous vous conseillons de prendre vos dispositions avant le départ. Vérifiez qu'aucun de vos bagages qui voyagera en soute ne dépasse le poids de 30 kg qui est le poids maximum imposé par les aéroports pour des raisons de sécurité.

INFORMATIONS VOL RETOUR

Si le transfert retour est inclus jusqu'à l'aéroport, notre représentant local vous communiquera l'horaire du départ du transfert vers l'aéroport la veille de votre voyage, soit par information orale, soit sur un panneau d'affichage, soit par un message à la réception de votre hôtel.

Si votre transfert retour n'est pas inclus, vous devez contacter notre bureau local 24h avant votre retour pour faire confirmer les horaires d'avion.

Si vous avez choisi la formule «Vols en Liberté», nous vous rappelons que les transferts ne sont pas inclus dans le prix de votre billet et restent à votre charge. Vous devez contacter notre bureau local 24h avant votre retour pour faire confirmer les horaires d'avion.

Si vous n'avez pas acheté le transport aérien auprès de nos services, vous devez reconfirmer vous-même votre vol retour auprès de la compagnie aérienne.

ASSISTANCE MÉDICALE - FAUTEUIL ROULANT À L'AÉROPORT

Si vous ou l'un des participants au voyage avez besoin d'une assistance médicale spécifique durant le vol ou d'un fauteuil roulant à l'aéroport, vous devez contacter votre Agent de Voyages au plus tard 21 jours avant le départ.

Dans le cas d'une assistance médicale à bord, une lettre de votre médecin traitant confirmant votre demande d'assistance devra nous parvenir afin de la transmettre à la compagnie aérienne. Si vous avez besoin d'un fauteuil roulant à l'aéroport, vous devrez nous faire parvenir une photocopie de votre carte d'invalidité accompagnée d'une notice d'informations signée que nous vous transmettrons.

En l'absence d'information, nous ne pouvons garantir le départ.

Afin d'être facilement identifiables, chacun de vos bagages doit porter une étiquette FRAM. Vous en trouverez auprès du comptoir FRAM ou du comptoir d'enregistrement.

En outre, nous vous conseillons de fixer sur vos valises et bagages à main une étiquette portant vos noms et adresses en France (indispensable pour les identifier en cas de perte et pour éviter les erreurs dans les aéroports).

NON FUMEURS

La ou les compagnies que vous utiliserez ont une politique de vols non-fumeurs.

ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS VOYAGEANTS SEULS

- Avion uniquement : nous n'acceptons pas les enfants de moins de 15 ans qui voyagent seuls. Les enfants de 15 à moins de 18 ans doivent être signalés au moment de l'inscription. La ou les personnes investies de l'autorité parentale doivent nous envoyer une décharge de responsabilité 21 jours avant le départ. La demander à votre Agent de Voyages.

- Voyage à forfait : les enfants de moins de 18 ans ne sont pas acceptés. En conséquence, les Voyages FRAM ne peuvent être tenus pour responsables dans le cas où, malgré cet interdit, un mineur non accompagné serait inscrit, à leur insu, sur l'un de leurs voyages.

Voir « Conditions Particulières de Vente » dans notre brochure générale, art. 10 - Formalités Administratives.

Conditions du contrat de transport

Si votre voyage comprend une escale dans un pays autre que le pays d'origine, la responsabilité du transporteur sera régie par la convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international faite à Montréal le 28 mai 1999 ou par la convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international faite à Varsovie le 12 Octobre 1929 sans préjudice de l'applicabilité du règlement européen pour les compagnies aériennes européennes.

La Convention de Varsovie régit, et dans la plupart des cas, limite la responsabilité du transporteur en cas de mort ou de lésions corporelles, ainsi qu'en cas de perte ou d'avarie de bagages. Voir également les avis intitulés «Avis aux passagers internationaux concernant la limitation de responsabilité» et «Avis de limitation de responsabilité en matière de bagages».

CONDITIONS DU CONTRAT DE TRANSPORT

1. Au sens du présent contrat, le mot «billet» désigne le billet de passage et le bulletin de bagages ou le reçu/itinéraire d'un billet électronique, selon le cas dont les présentes conditions et les avis joints font partie intégrante ; le mot «transporteur» désigne toutes les compagnies aériennes qui transportent ou s'engagent à transporter le passager ou ses bagages en exécution du contrat de transport conclu avec le passager sous une des formes susvisées ; le mot «billet électronique» désigne le reçu/itinéraire émis par le transporteur ou pour son compte, tout document électronique s'y rapportant et le cas échéant un document d'embarquement ; la Convention de Varsovie désigne la Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international, signée à Varsovie le 12/10/1929 ou cette même convention amendée à La Haye le 28/09/1955, selon que l'une ou l'autre est applicable.

2. Le transport effectué en vertu de ce billet est soumis aux règles et limitations de responsabilité édictées par la Convention de Varsovie, sauf dans le cas où ce transport ne serait pas un « transport international » au sens de ladite Convention.

3. Dans la mesure où leur contenu ne fait pas échec à ce qui précède, tout transport effectué et tous autres services rendus par chaque transporteur sont régis par :

- les stipulations figurant sur le présent billet,
- les tarifs applicables,
- les conditions de transport du transporteur et la réglementation applicable, lesquelles sont réputées faire partie intégrante des présentes et peuvent être consultées sur demande dans les bureaux du transporteur, à moins qu'il ne s'agisse de transports effectués entre un lieu situé sur le territoire des États-Unis ou du Canada et un autre lieu situé hors de ces territoires, auquel cas ce sont les tarifs en vigueur dans ces pays qui s'appliquent.

4. Le nom du transporteur peut être inscrit en abrégé sur le billet, le nom entier et son abréviation figurant dans les tarifs, les conditions de transport, la réglementation ou les horaires du transporteur ; l'adresse du transporteur est celle de l'aéroport de départ figurant sur le billet à côté de la première abréviation du nom du transporteur ; les arrêts prévus sont ceux indiqués sur ce billet ou qui figurent sur les horaires du transporteur comme des arrêts réguliers sur l'itinéraire du passager ; le transport à exécuter par plusieurs transporteurs successifs est censé constituer une opération unique.

5. Un transporteur aérien qui émet un billet en vue d'un transport à effectuer sur les lignes d'un autre transporteur aérien n'agit qu'à titre de représentant de ce dernier.

6. Les exclusions ou limitations de responsabilité du transporteur s'appliqueront et profiteront à ses agents, préposés ou représentants ainsi qu'à toute personne dont l'avion est utilisé par le transporteur pour effectuer le transport, de même qu'aux agents, préposés ou représentants de ladite personne.

7. Les bagages enregistrés seront remis au porteur du bulletin de bagages. En cas de dommage causé aux bagages au cours d'un transport international toute réclamation doit être faite par écrit au transporteur immédiatement après la découverte du dommage ou, au plus tard, dans un délai de 7 jours à dater de leur réception ; en cas de retard, la réclamation doit être faite dans un délai de 21

jours à dater de la livraison des bagages. Se référer aux tarifs ou conditions de transport pour les transports non internationaux.

8. La durée de validité de ce billet est d'un an à compter de sa date d'émission, sauf disposition contraire dudit billet ou des tarifs, conditions de transport et règlements applicables du transporteur. Le tarif du transport, objet des présentes, est susceptible de modification avant le commencement du transport. Le transporteur est en droit de refuser le transport si le tarif applicable n'a pas été payé.

9. Le transporteur s'engage à faire de son mieux pour transporter le passager et les bagages avec une diligence raisonnable. Les heures indiquées sur les horaires ou ailleurs ne sont pas garanties et ne font pas partie du présent contrat. Le transporteur peut, sans préavis, se substituer à d'autres transporteurs, utiliser d'autres avions ; il peut modifier ou supprimer les escales prévues sur le billet en cas de nécessité. Les horaires peuvent être modifiés sans préavis. Le transporteur n'assume aucune responsabilité pour les correspondances.

10. Le passager est tenu de se conformer aux prescriptions gouvernementales en matière de voyage, de présenter les documents de sortie, d'entrée ou autres qui sont exigés et d'arriver à l'aéroport à l'heure fixée par le transporteur ou, si aucune heure n'a été fixée, assez tôt avant le départ pour permettre l'accomplissement des formalités de départ.

11. Aucun agent, préposé ou représentant du transporteur n'est habilité à modifier ou supprimer une disposition quelconque du présent contrat.

LE TRANSPORTEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER LE TRANSPORT DE TOUTE PERSONNE QUI SE SERAIT PROCURÉ UN BILLET DE PASSAGE EN VIOLANT LES LOIS APPLICABLES, LES TARIFS, LES CONDITIONS DE TRANSPORT OU LA RÉGLEMENTATION DU TRANSPORTEUR.

Avis aux passagers internationaux concernant la limitation de responsabilité Les passagers embarquant pour un voyage comprenant une destination finale ou un arrêt dans un pays autre que le pays de départ sont avisés que les dispositions du traité connu sous le nom de Convention de Varsovie peuvent être applicables à l'ensemble de leur voyage, y compris toute portion effectuée à l'intérieur du pays de départ ou de destination.

Pour les passagers qui entreprennent un voyage à destination ou au départ des États-Unis ou y comportant une escale prévue, la Convention et les contrats spéciaux de transport incorporés dans les tarifs en vigueur prévoient que la responsabilité de certains transporteurs parties à ces contrats spéciaux, est le plus souvent limitée, en cas de décès d'un passager ou de dommages corporels subis par lui, aux seuls dommages dont la preuve est apportée sans que l'indemnité versée puisse excéder US\$ 75.000 par passager ; à concurrence de cette limite, la responsabilité du transporteur n'est pas subordonnée à une faute de sa part.

Pour les passagers qui voyagent par un transporteur non partie à ces contrats spéciaux ou qui entreprennent un voyage ne comportant pas une destination, un point de départ ou escale prévue aux États-Unis, la responsabilité du transporteur vis-à-vis des passagers en cas de décès ou de dommages corporels est limitée dans la plupart des cas à une somme approximative de US\$ 10.000 ou de US\$ 20.000.

La liste des noms des transporteurs parties aux contrats spéciaux ci-dessus visés est tenue à la disposition du public dans toutes les agences de ces transporteurs et peut être consultée sur demande. Une protection complémentaire peut être obtenue en contractant une assurance auprès d'une Compagnie d'assurance. Une telle assurance n'est sujette à aucune limitation de la responsabilité du transporteur aux termes de la Convention de Varsovie ou des contrats spéciaux ci-dessus visés.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez consulter le Représentant de la Compagnie aérienne ou de votre Compagnie d'assurance.

NOTE :

• La limitation de responsabilité de US\$ 75.000, ci-dessus visée, doit s'entendre comme comprenant les honoraires et frais de justice. Au cas où une instance serait engagée dans un État où la loi applicable prévoit que les honoraires et frais de justice sont attribués séparément, la limitation sera de US\$ 58.000, honoraires et frais de justice en sus.

• Les voyages FRAM tiennent à votre disposition, sur demande écrite à la Direction des Transports Aériens, les conditions générales du contrat de transport des compagnies sur lesquelles vous allez voyager.

Avis de limitation de responsabilité en matière de bagages

La responsabilité pour perte, retard ou avarie de bagages est limitée, à moins qu'un montant plus élevé soit déclaré à l'avance et qu'un supplément soit réglé. Pour la plupart des voyages internationaux (y compris les parcours domestiques de voyages internationaux) la limite de responsabilité est approximativement de US\$ 9,07 par livre (soit US\$ 20,00 par kilo) pour les bagages enregistrés et US\$ 400,00 par passager pour les bagages non enregistrés.

Pour des voyages effectués entièrement entre des points situés aux USA, les lois fédérales exigent que toute limite de responsabilité d'un transporteur en matière de bagage soit au minimum de US\$ 2.500,00 par passager.

Une valeur plus élevée ne peut pas être déclarée pour certaines catégories d'articles.

Certains transporteurs n'encourent aucune responsabilité pour des articles fragiles, de valeur ou périssables.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du transporteur.

BAGAGES

• Enregistrement des bagages :

Les passagers sont généralement autorisés à enregistrer gratuitement un bagage.

Cette limitation peut varier en fonction de la compagnie aérienne, de la classe de transport et/ou de l'itinéraire emprunté. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour des bagages enregistrés au-delà de la franchise autorisée.

• Bagage cabine :

Les passagers sont généralement autorisés à enregistrer gratuitement un bagage en cabine. Cette limitation peut varier en fonction de la compagnie aérienne, de la classe de transport, de l'itinéraire emprunté et/ou du type d'appareil. Il est recommandé que le bagage en cabine soit de taille compacte. Pour plus d'informations, contacter votre Agence de Voyages ou la compagnie aérienne concernée pour des informations plus spécifiques. Vous pouvez également

consulter le site Internet <http://www.iata.org/bags> pour des informations et des liens vers les sites Internet des compagnies aériennes.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de transporter dans vos bagages les articles dangereux mentionnés ci-dessous :

- **Les gaz comprimés** (gaz réfrigérant, inflammable, non inflammable et toxique) tels que le butane, l'oxygène, l'azote liquide, les bouteilles de plongée.

- **Les produits corrosifs** tels que les acides, l'ammoniaque, le mercure et les batteries.

- **Les explosifs**, munitions, feux d'artifice et fusées.

- **Les produits inflammables** liquides et solides tels que tous les types de briquets, **les ALLUMETTES**, les peintures, les diluants.

- **Les matériaux radioactifs**.

- **Les attachés cases équipés de système d'alarme**.

- **Les produits oxydants** tels que les décolorants, les peroxydes.

- **Les poisons et substances infectieuses** tels que les insecticides et les désinfectants.

- **Les articles dangereux** tels que les masses magnétisées, les objets blessants ou irritants.

Les médicaments et articles de toilette en quantité limitée, nécessaires au passager durant son voyage tels que laque, parfums et médicaments contenant de l'alcool sont autorisés en quantité limitée à 100 ml par flacon.

Voir les «Mesures de restriction sur les liquides contenus dans les bagages en cabine» dans les «Informations Bagages».

La plupart des articles énumérés peuvent être transportés en fret aérien sous réserve qu'ils soient conditionnés conformément à la réglementation relative au fret aérien.

Des informations complémentaires sont disponibles sur demande.

